Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1241

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COURRIER

De Pury and Co

Prolongeant le commentaire d'AG, «M. de Pury, néolibéral et européen», paru dans DP 1239, un lecteur nous fait part de ses remarques.

«Je souhaite que nous arrivions ensemble à amener la Suisse dans l'Union européenne»; c'est par ces mots que David de Pury a conclu un débat télévisé avec Peter Bodenmann. A juste titre M. de Pury ne voit aucune incohérence entre son engagement pour l'Europe et ses convictions néolibérales doctrinaires. Son programme de dérégulation sauvage est bel et bien «eurocompatible», y compris dans ses mesures les plus antisociales.

Quelques «faiseurs d'opinions» ont voulu accréditer la fable d'un David de Pury¹ chef de file des capitaines d'industrie champions d'une Suisse ouverte, prêts aux réformes «progressistes» par souci du bien public, et donc favorables à l'Europe. Ce patronat novateur était censé s'opposer à d'autres milieux économiques (incarnés par un Christoph Blocher, peint comme le démon en personne), cupides et antisociaux parce que isolationnistes.

Le «livre blanc» réduit heureusement à néant cette juxtaposition et son manichéisme sousjacent: les inconditionnels de l'Europe forcément dans le camp de la raison et du juste, tous les autres relégués au rayon des égoïstes ou des craintifs figés dans l'immobilisme. Car le programme économique et antisocial de M. de Pury ne se différencie quère des projets de la droite économique europhobe (UDC ou Parti de la liberté). Les socialistes, surtout en Romandie, devraient réfléchir à cette convergence, plutôt que s'inquiéter des torts que M. de Pury pourrait faire à la cause européenne. Au lieu de brouiller les images, la nouvelle donne devrait clarifier le débat et suggérer aux forces de gauche une attitude plus critique, tant envers certaines vocations europhiles, que face aux projets communautaires.

Il faut avoir le courage de rompre quelques tabous qui entourent le débat européen en Suisse. Afin que le spectre de l'Europe cesse de hanter la politique suisse, il faudra aussi s'employer à défaire l'alliance contre nature qui lie les naufragés du Sonderfall helvétique avec le milliardaire de EMS Chemie. Bien des réformes indispensables dans ce pays auraient quelques chances d'aboutir si l'hypothèque européenne ne venait pas fausser idéologiquement les enjeux. Car les Suissesses et les Suisses ont mieux à faire que d'avoir à choisir, prétendument au nom de l'Europe, entre la gouaille démagogique de Christoph Blocher et la morgue aristocratique de David de Pury.

Marco Marcacci Ittigen **FABRIQUE DE DP**

Offre d'emploi

Domaine public cherche à repourvoir le poste de

rédacteur/rédactrice

Il s'agit d'assurer le secrétariat de rédaction ainsi que l'animation et la continuité du travail des collaboratrices et collaborateurs extérieur-e-s et bénévoles et de rédiger des articles. Poste de 80 - 100%, pouvant éventuellement être partagé entre deux personnes.

Nous demandons un intérêt marqué pour la vie politique suisse et/ou une expérience militante, la familiarité avec un environnement informatique (mise en page sur Macintosh) et une bonne capacité rédactionnelle.

Entrée en fonction: 1er mai ou à convenir

Les candidatures sont à adresser à M. Jean-Daniel Delley, rédacteur responsable, *Domaine public*, case postale 2612, 1002 Lausanne.

MÉDIAS

Le lancement du Tagblatt für die Stadt Bern pourrait, en raison du dépit de l'éditeur du Stadtanzeiger, perdant cette concession «juteuse», préluder à la relance d'une presse du soir. Actuellement, il n'y a qu'une toute petite page d'informations. Mais certains jours c'est important. Ainsi, l'annonce de la mort du Président Mitterrand a été diffusée le même soir. Avec un journal du soir, les pendulaires quittant Berne en fin de journée, susceptibles d'élargir le lectorat d'un tel journal, pourraient connaître l'actualité du jour si le quotidien améliorait l'information récente. Cette évolution d'un journal gratuit vers un quotidien du soir est-elle possible? A suivre.

Suivez-vous le *Tonight Show* de Jay Leno sur NBC Superchanel? Probablement pas parce que le style d'une telle émission américaine et la langue vous gênent. Or, après un sous-titrage en néerlandais et en allemand, c'est maintenant un sous-titrage en français qui vient d'être introduit. Plus besoin de savoir l'anglais pour découvrir un style qui, avec décalage, se retrouve européanisé, sur nos petits écrans nationaux.

¹Un quotidien qui se réclame de l'esprit d'ouverture avait même proclamé M. de Pury «député idéal des Romands». Et ce n'était pas le numéro du 1^{er} avril.